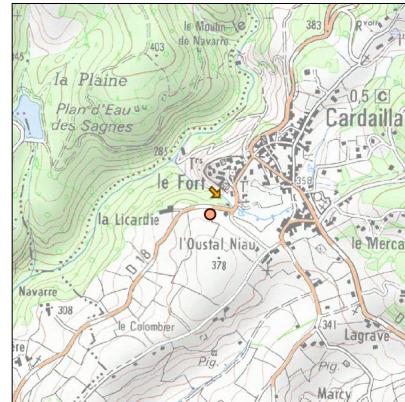
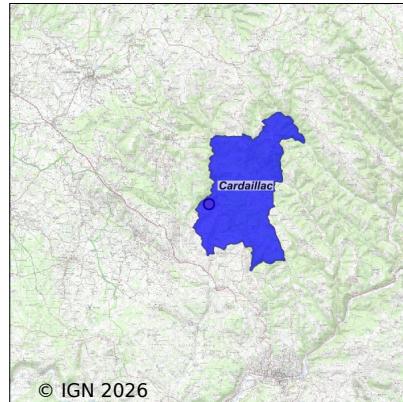


Système d'assainissement 2023

CARDAILLAC (BOURG)

Réseau de type Séparatif



Code Sandre	0546057V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CARDAILLAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mars 2019
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	260 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	15,6 Kg/j
Charge nominale DCO	31,2 Kg/j
Charge nominale MES	23,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	39 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	620 206, 6 398 102 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Murat

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Cardaillac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Raccordés (données 2022) :

202 abonnés pour un volume d'eau potable de 12 096 m³, soit environ 199 équivalents-habitants (EH) en se basant sur un taux de restitution de 90 % (77 % de la capacité nominale de la station).

Fonctionnement :

Le système de collecte est très sensible aux infiltrations d'eaux claires parasites par temps de pluie et permanentes de nappe haute. La réalisation du diagnostic du réseau de collecte entérinée la dernière par la commune est en cours, mise en œuvre par le bureau d'études Sud Infra Environnement, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage du SYDED. La phase 1 de reconnaissance et de cartographie du réseau est terminée, et pour la phase 2 étude des volumes et des flux de pollution par bassin versant, la campagne de mesures a été lancée à l'automne.

Entretien :

Entretien correct du réseau de collecte.

Déversements (trop-plein du poste de relevage principal (point A2) :

Le poste principal étant équipé d'un limiteur de débit, les pompes se coupent une fois la capacité atteinte (130 m³/jour et 26 m³/h). Les volumes déversés via le trop-plein du poste (point A2) en 2023 semblent notamment surestimés (207 672 m³ déversés sur l'année pour 25 874 m³ renvoyés sur la station). Un encrassement de la sonde piézométrique pourrait être à l'origine d'un défaut de mesure, il paraît important de nettoyer régulièrement la sonde. D'autre part, les résultats des mesures effectuées dans le cadre du diagnostic réseau devraient permettre de vérifier la fiabilité de ces données.

Station d'épuration

Remplissage :

Dès le débitmètre électromagnétique installé sur la canalisation de refoulement du poste de relevage, la charge hydraulique moyenne reçue en 2023 (71 m³/jour) représente environ 475 EH soit 182 % de la capacité nominale de cette station.

Dès la mesure d'autosurveillance de 2022 (en écartant la valeur de la mesure de 2020, compte-tenu d'un doute sur la représentativité de la charge organique mesurée en entrée), la charge organique reçue représente 174 EH, soit 67 % de la capacité nominale de la station, ce qui semble cohérent avec la charge attendue en se basant sur la consommation en eau potable des abonnés (199 EH).

Entretien :

La station bénéficie d'un suivi et d'un entretien corrects. Bonne tenue du carnet d'exploitation.

Fonctionnement :

Suite aux interrogations sur les volumes déversés comptabilisés en 2023, le SYDED a pris contact avec l'entreprise VGS le 22/11/2023, et l'accès à distance des données de télésurveillance est maintenant possible, pour les données enregistrées à partir du 30/05/2023, ce qui permettra d'affiner la connaissance des volumes aux points A2 (déversoir en tête de station) et A3 (entrée station).

Des problèmes ont de nouveau été rencontrés cette année avec le système de bâchées du second étage. Compte-tenu de la fréquence rapprochée de réapparition de dysfonctionnements sur cet ouvrage, il serait souhaitable de faire réaliser une expertise complète du bassin de chasse auprès du fabricant de ce type de chasse (DUNEX - groupe BONNA SABLA). Une fois le système de chasse remis en service de manière pérenne, il serait souhaitable de vérifier le bon fonctionnement du système de comptage des bâchées, en reportant à chaque passage le nombre de bâchées sur le compteur, et en vérifiant la cohérence des données relevées (le nombre de bâchées journalières attendu pour un fonctionnement habituel est à priori compris entre 15 et 55 bâchées/jour).

Si des incohérences sont relevées, malgré un fonctionnement correct de la chasse, la vérification du bon fonctionnement de la poire de niveau (contact de la bille à l'intérieur effectif et position de la poire adaptée) et de l'incrémentation du compteur mériteraient également d'être réalisée, et remis en service si nécessaire.

La qualité du rejet atteint cette année les performances attendues au niveau du traitement de lazote. On note que l'efficacité de la nitrification est considérablement améliorée, et ce de manière continue, depuis 2020.

Il est conseillé de vérifier régulièrement le temps de marche journalier des pompes du poste de relevage afin de repérer rapidement éventuels dysfonctionnements (bouchages par exemple), et de pouvoir intervenir dès que nécessaire.

Autosurveillance :

Les mesures d'autosurveillance sont réalisées par le SYDED tous les deux ans. Les analyses sont confiées à un laboratoire agréé indépendant. La mesure de 2022 a été jugée non représentative vis-à-vis de l'échantillon d'entrée.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant.

Sous produits

Production théorique :

Pour une charge d'environ 199 EH et des ratios de 15 l/EH/an et de 4 kg de matières sèches/EH/an, la production de boues est estimée à environ 3 m³/an soit 796 kilos de MS/an.

Production réelle :

Pour l'heure, la quantité de boues accumulées sur les filtres représente environ 5 cm de hauteur.

Filière d'élimination :

Les boues sont stockées et minéralisées à la surface des filtres du premier étage depuis la mise en service de la station.

Quantité évacuée :

Pas d'évacuation à prévoir dans les prochaines années. Le curage des boues et leur traitement est généralement à effectuer lorsque la hauteur de boues atteint 15 à 20 cm, soit environ 62 m³. Cette opération engendrant des coûts importants, il est vivement conseillé au maître d'ouvrage de provisionner régulièrement des sommes en prévision : en se basant sur les coûts appliqués en 2023, et compte tenu du type de filière en place, une somme annuelle d'environ 750 HT/an serait à prévoir, et ceci à compter de la mise en service de la station.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0546057V001 CARDAILLAC

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	63 m3/j	161 %			63 m3/j	
DBO5	11,9 Kg/j	77 %	190 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	4 mg/l
DCO	22,8 Kg/j	73 %	360 mg/l	90 %	2,3 Kg/j	36 mg/l
MES	12,6 Kg/j		200 mg/l	97 %	0,4 Kg/j	6 mg/l
NGL	2,8 Kg/j		45 mg/l	20,5 %	2,2 Kg/j	35 mg/l
NTK	2,8 Kg/j		45 mg/l	66 %	0,9 Kg/j	15,1 mg/l
PT	0,4 Kg/j		5,7 mg/l	-11,1 %	0,4 Kg/j	6,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- | | |
|---|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ... à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ... à l'autosurveillance | Non |
| ... à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ... à la production des boues | Non |
| ... à la vétusté | Non |
| ... à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546057V002>